

## EXTRAIT PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 26 JUILLET 2014

Tous les conseillers sont présents. M. PEAQUIN Alain est nommé secrétaire de séance.

### 1. Renouvellement du bail de chasse de la Sté de chasse "La Chasse aux bois» et location du Pavillon de chasse

VU la délibération n°2014-03-05 du 08 mars 2014 pour le bail de « La Chasse aux bois »

VU les corrections à apporter concernant les indices de révision depuis 2010

VU la mise à disposition du Pavillon de chasse et du terrain avoisinant

Le Maire propose qu'un nouveau bail repartant sur de nouvelles bases soit signé entre les parties.

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- décide de donner à bail le lot de chasse n°3 à la Sté de chasse "*La Chasse aux bois*" pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014
- dit que ledit lot comprend : Les Bois des Crots, Les Renvers et Le Crot Rouge pour une surface totale de 267 ha
- décide que le loyer applicable au 1<sup>er</sup> avril 2014 s'élève à 6.420.00 €, que ce loyer est indexé annuellement selon le coefficient de révision prévu par le cahier des clauses générales de la chasse en forêt domaniale de l'ONF
- décide de mettre à disposition le pavillon de chasse et le terrain attenant à titre précaire, les frais de fonctionnement tels que l'eau, l'électricité, etc restant à la charge de la Sté de chasse "*La Chasse aux bois*"
- dit que cette mise à disposition fait l'objet d'une concession écrite
- charge madame le Maire de signer tout document nécessaire dans ce dossier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 30